

LA PIVOINE – LA FLEUR NATIONALE DE LA ROUMANIE

SORIN GEACU*¹

Mots clés: pivoine, fleur nationale de Roumanie, signification, répartition géographique, protection.

The peony – the national flower of Romania. The peony became the national flower of Romania by Law no. 285 of 2022. It is found in few places, albeit throughout all the provinces of Romania. Among the four species, the most common is the Romanian peony (*Paeonia peregrina*). The steppe peony (*Paeonia tenuifolia*) is classified as a relic, and the common peony of Banat (*Paeonia officinalis*, var. *banatica*) was labelled as a subendemic taxon. Wild peonies, as they are also called by the locals, have a preference for downy and Austrian oak forests. Population decreases, together with the phytogeographical (and in some cases phytohistorical) value of the 4 species of peony, have led to the establishment of protected areas specifically for them. The first such area was set up in 1932 in Mureş county, to be followed by others in Giurgiu, Galaţi, Dolj, Bihor, Olt, Teleorman counties. Peonies are vulnerable-to-rare species, counted among the Red List of higher plants in Romania.

1. INTRODUCTION. ASPECTS GÉNÉRAUX. MÉTHODOLOGIE

Par la Loi no. 285 de 26 octobre 2022, la pivoine (de la famille des Paeoniaceae) a été déclarée fleur nationale de la Roumanie (article 1). Les démarches en ce sens avaient été entamées il y a dix ans. Le nom de la plante (« bujor » en roumain) est d'origine bulgare-serbe (« božur ») (Scriban, 1939).

Selon Pârvenu (1991) et Rugină et Mititiuc (2003), 4 espèces sont présentes en Roumanie: *Paeonia peregrina* (L.) Mill. var. *romanica* Brândza (pivoine peregrina), *Paeonia tenuifolia* L. (la pivoine stépique), *Paeonia officinalis* L. var. *banatica* (Roch.) Soó (la pivoine officinale banatique) et *Paeonia daurica* Andr. (Pivoine daurique). La population locale les appelle des pivoines sauvages.

Ce sont des plantes xéromésophiles et légèrement thermophiles à thermophiles, qui ont une signification biogéographique particulière. *Paeonia peregrina* est un élément provenant des Balkans, *Paeonia tenuifolia* – pontique, *Paeonia daurica* – Ponto-Caucasien et *Paeonia officinalis* L. var. *banatica* – pannonique. On estime que le centre de répartition de la pivoine est l'Asie centrale et orientale.

En même temps, *Paeonia peregrina* est une espèce vulnérable, en déclin, tandis que les autres sont considérées rares (Boşcaiu *et al.*, 1994; Danciu *et al.*, 2007), avec une répartition restreinte et de petites populations. La pivoine officinale banatique est subendémique (Olteanu *et al.*, 1994), et la pivoine de steppe est une relique postglaciaire (Oprîş, 1990). Dans notre pays, les pivoines ont été identifiées et décrites par les botanistes au XIX^{ème} siècle.

La pivoine se trouve dans la strate herbacée de la flore spontanée. C'est une grande et belle plante vivace qui pousse dans les endroits ensoleillés des forêts claires. En tant que forme biologique, c'est une géophyte, passant la période critique de la saison froide dans le sol sous forme de tubercules, tandis que les organes aériens sont détruits chaque année. La tige aérienne, droite, simple et non-ramifiée, a une hauteur de 50 à 80 cm. Chez la pivoine peregrina, les feuilles sont vert vif, tandis que chez la pivoine de steppe elles ont une couleur bleuâtre sur la face inférieure. Les fleurs (Fig. 1), grandes (7–13 cm de diamètre) et solitaires, placées au bout de la tige, légèrement mais agréablement parfumés, ont un nombre de 7–11 pétales de couleur rouge sanguine (lesquelles peuvent atteindre même 7 cm). La pivoine

* Chercheur scientifique principal, Institut de Géographie de l'Académie Roumaine, rue Dimitrie Racoviţă, No. 12, Bucarest, Roumanie, geacusorin@yahoo.com.

¹ Corresponding Author

officinale banatique a des fleurs rose sanguine. Les pivoines fleurissent une fois par an, entre mai et juin. Dans le département d'Olt, ses graines sont aussi appelées des « grenats » (Ciobanu, 1972).



Fig. 1 – Fleur de pivoine. Image de la forêt de Mâțele (département de Galați).

Selon les recherches menées sur le plateau de Babadag, les principales phases phénologiques de la *pivoine peregrina* sont caractérisées par les suivantes dates moyennes: le débourrement – le 1er avril ; la feuillaison – entre le 10 et le 30 avril; la floraison entre le 18 et le 30 mai; et la chute des feuilles entre le 1er et le 30 juillet (Popescu-Zeletin, 1971).

Cette plante aide à la décoration des forêts, de telle manière que, pendant la période de floraison, elle leur donne un aspect «festif».

Les pivoines sont associées aux silvostepes et aux forêts de feuillus xérophiles, formées de chênes thermophiles et xérophiles (Fig. 2). Par exemple, dans le sud de la Moldavie (département de Galați), les pivoines ont une affinité pour les forêts claires de chênes pubescents (aux couronnes rares), et dans le sud du pays et en Crișana pour le chêne chevelu.

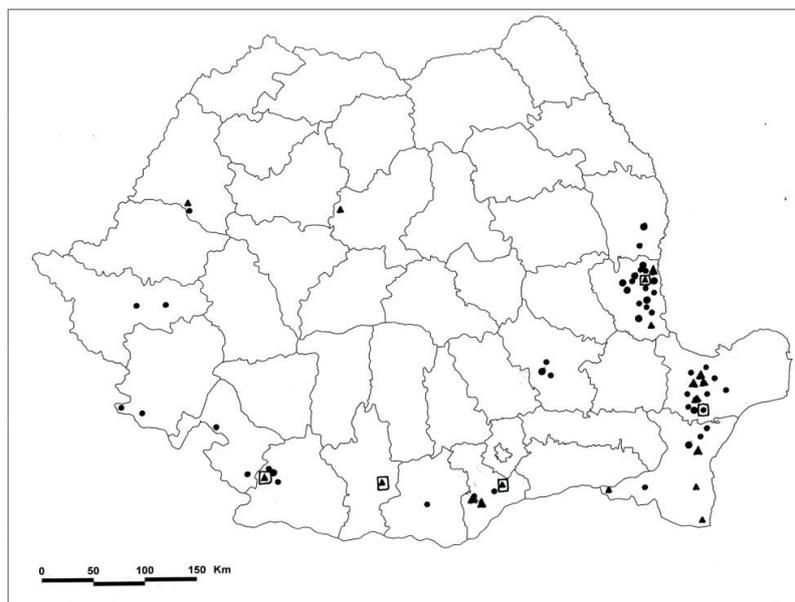


Fig. 2 – La répartition géographique des pivoines en Roumanie (▲ dans les aires protégées; ● dans d'autres aires). Célébrations de pivoines (□).

En tenant compte de la dernière typologie des habitats en Roumanie (Doniță *et al.*, 2005), les plus spécifiques à la pivoine sont: R 4161 – les forêts claires pontiques occidentales de chêne pubescent (*Quercus pubescens*) avec *Galium dasypodium* en Dobroudja et dans le sud de la Moldavie) R 4162 – Forêts mixtes pontiques occidentales de chêne pubescent et pivoine peregrina, uniquement en Dobroudja. R 4158 – Forêts mixtes danubiennes-pontiques occidentales de chêne pedunculiflore (*Quercus pedunculiflora*) et de tilleul argenté (*Tilia tomentosa*) avec *Viola jordanii*, en Munténie et Dobroudja, R 4156 – Forêts danubiennes-balkaniques de chêne pedunculiflore, de chêne chevelu, de chêne de Hongrie et de chêne pubescent, en combinaison avec *Acer tataricum*, dans la plaine du Danube.

Par endroits, les pivoines sont cultivées comme plantes ornementales décoratives dans les parcs et jardins privés.

Les recherches se sont déroulées sur plusieurs années et ont comporté des visites de terrain dans le sud-est et le sud du pays, pour suivre la dynamique des populations, l'impact anthropique, la régression de certaines aires de répartition et la dégradation de certains habitats favorables. Parallèlement, une documentation a été réalisée sur l'évolution des mesures de protection au cours des 9 dernières décennies.

Comme méthodes de recherche, nous avons utilisé l'analyse, la synthèse, la méthode cartographique et la méthode comparative. Les recherches se sont déroulées sur plusieurs années et ont comporté des visites de terrain dans le sud-est et le sud du pays, pour suivre l'identification des zones contenant des spécimens de pivoines, la localisation de ces zones au cadre des différentes unités de végétation, la dynamique des populations, leur vitalité, l'impact anthropique, la régression de certaines zones et la dégradation de certains habitats favorables. Des recherches sur le terrain ont été effectuées au printemps. L'identification et l'analyse de la bibliographie spécialisée étaient également très importantes. Parallèlement, au cours des 9 dernières décennies, une documentation a été réalisée sur l'évolution des mesures de protection.

2. LA PROTECTION DES PIVOINES

En Roumanie, la pivoine est protégée depuis 1932, car la pivoine peregrina est considérée comme un monument naturel (Muică, 1983). La pression anthropique sur cette espèce s'exerce pendant la période de floraison, lorsque les fleurs sont récoltées spécialement pour être vendues. De ce fait, dans la région de la capitale du pays, par exemple, la Commission des Monuments Naturels a pris depuis 1953 la mesure d'interdire la collecte de cette plante. Non seulement les récoltes abusives ont provoqué le déclin de la population, mais aussi la destruction des habitats favorables à travers le pâturage, le labourage et le remplacement des forêts de chênes pubescents par des robiniers faux-acacias.

En 1953, Ștefureac mentionnait même que la *pivoine peregrina* et la *pivoine de steppe* «sont directement menacées de destruction car elles sont récoltées abusivement comme plantes ornementales et vendues en bouquets dans les gares et les marchés pendant la saison de floraison» (p. 50).

En même temps, dans certaines forêts du pays, des «Fêtes de la pivoine» sont organisées à partir de 1970, telles que: Plenița (département de Dolj), Roșcani (département de Galați), Fântâna Mare (département de Tulcea), Călugăreasca (département d'Olt). A ces occasions, de nombreuses fleurs sont cueillies. Dans la région d'Olténie, dès 1984, Bobîrnac *et al.* mentionnaient «la raréfaction alarmante de cette plante due à la commercialisation par la population, notamment lors des célébrations organisées à Plenița à l'occasion de la floraison des pivoines» (p. 132).

Pour la *pivoine peregrina*, Petrescu (2007) apprécia que, seulement en Dobroudja «on puisse estimer que le nombre de spécimens cueillis se compte en dizaines de milliers, ceux-ci étant parfois transportés en quantités appréciables dans des voitures ou des charrettes» (p. 185).

Après l'année 1960, une série de réserves naturelles ont été délimitées et formalisées, où, entre autres éléments floristiques, les pivoines sont également protégées. De plus, des réserves spéciales ont

également été créées pour la protection des pivoines, telles que: Zau de Câmpie (département de Mureș), Breana-Roșcani (département de Galați), Poiana Pleniței (département de Dolj), Călugăreasca (département d'Olt), Dealul Păcău (département de Bihor), Padina Tătarului, Manafu et Teșila (département de Giurgiu).

Certaines des aires protégées où se trouvent des pivoines font partie du réseau Natura 2000 (sont des sites d'importance communautaire, composantes du réseau écologique européen), comme les forêts de Gârboavele, Breana-Roșcani et Pogănești (département de Galați), Hagieni et Esehioi (département de Constanța), Călugăreasca (département d'Olt), parmi d'autres.

En même temps, les quatre espèces de pivoines bénéficient d'une protection grâce à leur inscription sur la Liste rouge des plantes vasculaires de Roumanie (Boșcaiu *et al.*, 1994).

La *pivoine de steppe* est mentionnée dans l'annexe 4B de l'Ordonnance d'urgence no. 57 de 2007 issue par le Gouvernement Roumain concernant le régime des aires naturelles protégées, la conservation des habitats naturels, de la flore et de la faune, dans la catégorie des espèces d'intérêt national qui nécessitent une protection stricte. Et la *pivoine officinale banatique* est une espèce d'intérêt communautaire européen, qui nécessite aussi une protection stricte, étant inscrite à annexe 4A de la même ordonnance.

Pour leur conservation et leur exposition «ex situ», des pivoines ont également été introduites dans les jardins botaniques du pays. Par exemple, à celui de Iași, ils ont été amenées de Babadag (*la pivoine peregriana*), Hagieni-Mangalia (*la pivoine de steppe*), Poiana Rotunda-Buzău (*la pivoine daurique*) et Dumbrăvița de Codru-Bihor (*la pivoine officinale banatique*), tandis qu'à celui de Galați des pivoines ont été amenées de la région de Greci-les monts Măcinului (*la pivoine peregriana*) etc.

La fleur de pivoine est devenue symbole de la ville de Târgu Bujor («bujor» = pivoine) (département de Galați).

Nous mentionnons également le fait que l'article 3 de la loi no. 285/2022 précise que «les autorités de l'administration publique locale peuvent soutenir matériellement et logistiquement l'entretien et la protection des réserves naturelles de pivoines».

3. RÉSERVES NATURELLES CRÉÉES SPÉCIALEMENT POUR LA PROTECTION DES PIVOINES

3.1. La réserve Zau de Câmpie (département de Mureș)

Il s'agit de la plus ancienne aire de protection des pivoines du pays. Elle a été déclarée par le Journal du Conseil des Ministres no. 1149 de 1932, sur proposition du Prof. Al. Borza, fondateur du Jardin Botanique de Cluj, pour la protection de la pivoine des steppes (*Paeonia tenuifolia*). Au début, elle s'appelait Zau ou Moinești, et, jusqu'en 1950, appartenait au département de Turda, mais aujourd'hui elle se trouve dans le département de Mureș, étant très proche de la limite territoriale vers le département de Cluj (à 23 km de la ville de Luduș).

La réserve se trouve à 3 km au nord-ouest de Zau de Câmpie, sur les pentes de la vallée de Bota (Bota Mare ou Valea Zaului), au bord de la forêt de Bota Zaului, à une altitude de 375-410 m. Elle se situe sur la colline de Mălăiștea et comprend une prairie xéro-mésophile de la plaine de Transylvanie. Cette aire protégée comprend deux parcelles non loin une de l'autre (une plus grande et l'autre plus petite).

La pivoine a été découverte ici au début du XIXe siècle, les premières informations la concernant ayant été publiées à Vienne en 1846 (Ghișa, 1962). La pivoine des steppes à feuilles composées de nombreux lobes fins et allongées se trouve ici à la limite occidentale de son aire de répartition mondiale. Elle a le caractère d'une relique thermophile postglaciaire, étant un élément ancien et important de la steppe pontique qui survit ici. L'association dans laquelle se trouvent les pivoines est dominée par *Brachypodium pinnatum* et *Festuca sulcata* Ghișa 1962.

Plante rare, particulièrement attractive et d'une grande importance scientifique, cette espèce de pivoine survit dans cet endroit, le seul intra-carpatique.

En 1932, la superficie de la réserve était de 6,3 acres (2,54 ha), mais par la Loi no. 5/2000, elle s'étendait sur 3,1 ha. En 1933–1934, elle fut entourée d'une clôture en barbelés et placée sous la surveillance d'un conservateur honoraire et d'un gardien.

Au début, elle était sous la coordination des Jardins Botaniques de Cluj et Timișoara, ayant Mircea Mătieș comme «conservateur honoraire» en 1943. Après 1950, pendant près de 6 décennies, le gardien Marcu Sâncrăian (Fig. 3), nommé par la Commission des Monuments Naturels de l'Académie Roumaine, s'est occupé de cette réserve.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, «*cette réserve fut très sérieusement menacée*», et en 1948 «*des personnes malveillantes ou inconscientes détruisirent sa clôture, y pénétrèrent avec des faux et des animaux en pâturage et, si les autorités de l'État n'étaient pas intervenues à temps, elles auraient entré avec la charrue et elles auraient certainement détruit ce dernier refuge de la pivoine des steppes de Transylvanie*», a rappelé le professeur E. Ghișa de l'Université de Cluj (1962, p. 12).

M. Sâncrăian (1917–2008) s'occupait de la protection et de la propagation des pivoines. Les villageois l'appelaient aussi le «*père des pivoines*». Il sauva la réserve de la destruction en 1952–1954 car après la Seconde Guerre mondiale il ne restait que quelques pivoines. Et lui, «*avec beaucoup d'effort, a mené un travail constant de persuasion auprès de la population locale afin de protéger cette pivoine sauvage*» (Ghișa, 1962, p. 12). Grâce à lui, en 1967, la réserve fut à nouveau entourée avec les fonds de la mairie de Zau de Câmpie, grâce au travail des villageois.



Fig. 3 – Marcu Sâncrăian – le protecteur de la réserve Zau de Câmpie dans la seconde moitié du XXe siècle.

Si en 1860 cette plante «*était beaucoup plus commune*», un siècle plus tard, elle apparaissait encore dans un rayon d'environ 1 km autour de la réserve, à travers les prairies et quelques bords de champs (Ghișa, 1962, p. 14), dans les places sèches et ensoleillées. Mais, celles-ci étant alors labourées, les pivoines disparurent. Parallèlement, à la fin des années 1950, tous les arbustes qui poussaient à l'époque librement dans la réserve et qui menaçait la croissance des pivoines ont été arrachés.

Le gardien M. Sâncrăian, afin de croître la population de pivoines, a assuré l'incorporation dans le sol (ensemencement manuel) de graines mûres indigènes, ce qui a conduit à la «*prospérité luxuriante de cette population*» (Boșcaiu, 1983, p. 153). L'intervention a été jugée nécessaire en raison de la pression croissante exercée par *Centaurea spinulosa*, qui en 1953 menaçait même l'existence de la pivoine. Ce type d'intervention, répété annuellement entre 1973–1983, a conduit à l'existence de 10.251 spécimens de pivoines sur la parcelle de 2,3 ha (appelée aussi «l'ancien lot») et de 12.449 spécimens sur la parcelle de 0,8 ha («le nouveau lot») en 1983. Au printemps de 1986, il y avait 17.386 pivoines.

M. Sâncrăian a pris soin des pivoines jusqu'à la fin de sa vie et peut être considéré comme un véritable symbole de l'esprit éco-protecteur, un exemple de dévouement, car il a gardé et soigné la réserve sans être rémunéré pour ses efforts.

3.2. Les réserves de pivoines dans le département de Giurgiu

Il y a déjà 55 ans que cette plante était protégée «*en raison d'une récolte et d'une commercialisation abusives*» (Neacșu, Scînteie, 1969, p. 78). Ștefureac mentionnait même en 1953 que la pivoine «*était autrefois beaucoup plus répandue à Vlașca*» (p. 50), Le département de Vlașca porte, aujourd'hui, le nom de Giurgiu. La pivoine peregriana (*Paeonia peregrina*) est protégée dans les 3 réserves situées dans la plaine de Burnaz.

La réserve forestière Padina Tătarului a été incluse dans le parc naturel Comana (30 km au sud de Bucarest) en 2004. La pivoine peregriana de Comana est protégée depuis l'entre-deux-guerres, par une Décision publiée dans le Journal du Conseil des Ministres no. 1743 de 1939. Les plantes se trouvent à des altitudes de 70 à 80 m, dans une forêt dominée par le chêne chevelu (80%). Pătrășcoiu *et al.* (1987) notent que l'aire protégée était alors de 228,5 ha, dont 164 ha étaient la réserve elle-même, et 64,5 ha représentaient la «zone tampon de protection des pivoines». Selon la loi no. 5/2000, la réserve de pivoines Padina Tătarului compte 230 ha. Les pivoines se sont même multipliées ici (Muică *et al.*, 2006), ayant «des populations relativement nombreuses» (Păun, Păun, 2007, p. 110). Dans le village voisin de Vlad Țepeș (dans la commune de Comana), la Fête de la Pivoine est organisée par la mairie de la commune et l'Administration du Parc.

Des pivoines apparaissent aussi dans une forêt voisine (Mihai Bravu), également parmi les chênes chevelus.

La réserve forestière Manafu. La forêt (278 ha), située à l'ouest du village de Valea Bujorului (la commune de Izvoarele) est formée principalement de chêne chevelu. Elle bénéficie d'un statut de réserve depuis 1954 (Mohan *et al.*, 1986), mais selon la Loi no. 5/2000, la zone protégée ne couvre que 28 ha, à des altitudes de 86–87 m. «*Les pivoines étaient très recherchées à la vente*», comme ils le précisait Toader et Nițu en 1976 (p. 125). En 1980, bien que ce territoire ait été provisoirement protégé, les habitants des villages voisins (Valea Bujorului et Petru Rareș) cueillaient les fleurs de pivoine. En conséquence, on constatait sa disparition de certaines parties de la forêt qui est situé à 30 km au nord-ouest de Giurgiu.

La réserve forestière Teșila se trouve près de Manafu. Les pivoines apparaissent également parmi les chênes chevelus. Elle a été créée par la Loi no. 5/2000, a une superficie de 52,5 ha et se trouve à une altitude de 85–87 m.

3.3. La réserve forestière Breana-Roșcani (département de Galați)

Pour la protection de la pivoine peregriana (*Paeonia peregrina*), cette réserve naturelle a été créée sur 88,3 ha près du village de Roșcani (commune de Băneasa), par les Décision no. 662/1969 et no. 155/1973 émises par l'ancien Conseil populaire du département de Galați. Par la suite, sa superficie a été réduite à 78,3 ha, conformément à la Décision no. 46/1994 du Conseil départemental de Galați, également confirmé par la Loi no. 5/2000. La forêt de Breana (ou Arcaciu Brenei) s'étend sur 154 ha, la réserve se trouvant dans sa partie centre-nord, à une altitude de 95–205 m, dans les collines de Covurlui (au sud du plateau moldave). Entre 1982–1983, la réserve a été clôturée avec des barbelés pour empêcher le pâturage (Geacu, 2002). Après 1990, la clôture a été détruite.

Les pivoines forment, par endroits, de riches touffes, au milieu les clairières de la forêt de chênes pubescents (*Quercus pubescens*).

L'organisation de la «Fête de la Pivoine» ici, une célébration qui marque la floraison au mois de mai, remonte dès le début des années 1970 du siècle dernier. Selon la légende, les pivoines seraient issues du sang des Moldaves tombés lors de la bataille qui eut lieu ici en 1574, lorsque l'armée du souverain de Moldavie Ioan Vodă le Brave (1572–1574) fut vaincue par les Turcs en raison de le manque d'eau (le monument érigé en 1974, 400 ans après cette bataille, se trouve juste à l'entrée de la réserve). La fête

de la pivoine est «annoncée» par un portail monumental, visible de très loin, réalisé avant 1982. De nombreuses fleurs de pivoines sont arrachées par les participants à la fête, «en tant que souvenir» !

Târgu Bujor (traversée par le ruisseau appelé également Bujor) est une petite ville qui porte le nom de cette fleur (Fig. 4) et qui se trouve à 15 km au sud-ouest de la réserve.

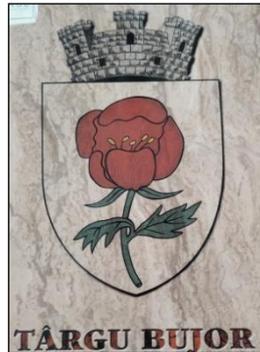


Fig. 4 – Blason de la ville de Târgu Bujor (département de Galați) représentant une fleur de pivoine.

3.4. La réserve Poiana Bujorului dans la forêt de Plenița (département de Dolj)

Elle est située à 3 km de Plenița, au sud-ouest du département, près de la limite vers le département de Mehedinți et à 60 km de Craiova. La forêt s'étend sur 854 ha (Pleniceanu, 2000), la réserve se trouvant dans la partie nord-ouest de celle-ci, entre 209 et 217 m d'altitude, dans la zone où la plaine d'Olténie rencontre le Plateau gélique. L'arbre prédominant est le chêne chevelu (*Quercus cerris*), tandis que le chêne de Hongrie (*Quercus frainetto*) est codominant, l'association caractéristique étant *Quercetum farnetto-cerris* Georgescu 1945, var. reg. geticum Pop 1967 (Nanii, 1975). C'est une forêt claire, car l'indice de consistance des chênes est de 0,7–0,8.

Une population importante de pivoine pègrine (*Paeonia peregrina*) y a été maintenue. La renommée de cette forêt était précisément due à la population de pivoines roumaines qui vivaient à l'abri des arbres. En 1971, les pivoines occupaient une superficie compacte de 56 ha, mais elles étaient réparties «de manière inégale ou aléatoire, en bouquets ou dispersées sur une superficie d'environ 200–500 ha dans le reste de la forêt» (Belei, Voinea, p. 196). Dans les endroits où la forêt est claire sur des espaces plus vastes, des pivoines apparaissent. En 2000, Pleniceanu estimait que «pendant la période de végétation maximale, plus de 3,6 millions de spécimens couvrent la zone» (p. 90).

À l'initiative de l'administration locale, en 1969, le service forestier Perișor a clôturé 18 ha, là où la population de pivoines a enregistré sa densité maximale. Cette mesure a déterminé sa régénération accrue. La proposition de créer une réserve botanique pour protéger la pivoine a été faite en 1970 (Păun, Maloș, 1971). L'importance phytogéographique de cette forêt, en tant qu'une des plus belles forêts de *Quercus* dans laquelle on trouve également des pivoines, a fait que la Sous-Commission des Monuments Naturels d'Olténie établisse en 1971 la protection provisoire de 30 ha, «ceci étant d'autant plus utile vu que ces derniers temps les célébrations de la pivoine sont organisés ici chaque printemps par le Comité culturel de Dolj» (Păun, Maloș, 1971, p. 29). La première édition du Festival de la Pivoine à Plenița a eu lieu en 1970.

En 1984, les 4 parcelles forestières d'environ 10 ha chacune destinées à la protection de la pivoine ont été clôturées (l'action avait été soutenue par l'ancien Comité culturel du département de Dolj).

En 1971, Belei et Voinea ont estimé que «compte tenu de l'importance scientifique de la pivoine pègrine, une plante très rare dans la flore d'Olténie et de Roumanie, il est nécessaire de créer une réserve scientifique botanique à Poiana Pleniței» (p. 197), pour laquelle ils ont ensuite proposé le nom de «La Réserve de la pivoine pègrine». Au même moment, les deux enseignantes de la commune de

Plenița, avec leurs élèves, avaient placé d'un endroit à l'autre de petits panneaux avec l'inscription «*Ne cueillez pas les pivoines !*», ce qui a également initié la formation de «*chaînes d'élèves pour garder la zone des pivoines pendant la période de floraison*» (p. 198). A l'école du village, ils ont aussi affiché des photos de pivoines, avertissant les enfants que la pivoine «*ne doit pas être cueilli, sinon simplement admirée*» (p. 198).

Cetățeanu *et al.* avaient mentionné depuis 1980 que la Fête de la Pivoine à Plenița attirait «*des milliers de participants*» (p. 274). Pendant ce temps, les visiteurs «*arrachent les plantes sans pitié*» (Bobîrnac *et al.*, 1984, p. 106). Même Nicolae, en 2009, signalait que, lors de cette célébration, les participants «*ignorant les signes d'avertissement n'hésitent pas à arracher des milliers de spécimens de pivoines; le phénomène est également amplifié par le pâturage pratiqué ici par de nombreux habitants, avec de gros bétail*» (p. 24).

Déjà en 1975, Nanii estimait que «*une mesure efficace pour protéger la pivoine serait la suspension temporaire des célébrations sur le terrain à proximité de cette zone ou leur tenue le plus loin possible de la population de pivoines afin de ne pas nuire à l'intégrité biologique de la future réserve*» (p. 136). En 2013, Gugu considérait que «*pour ne pas mettre en danger cette belle plante, il avait été proposé d'abandonner cette célébration de la pivoine*» (p. 43).

La réserve a été reconnue par la Décision No. 26/1994 du conseil départemental de Dolj, puis par la Loi no. 5/2000, sa superficie étant de 50 ha. Les pivoines poussent plus abondamment sur environ 100 ha, mais la plante peut être trouvée isolée sur une superficie 4 fois plus grande (Pleniceanu, 2000, Gugu, 2013).

3.5. La réserve Dealul Păcău (département de Bihor)

Elle est située au sud-est du village de Borz (commune de Șoimi), dans le bassin de la rivière Crișul Negru. Elle a été établie sur 8 ha par la Décision n° 22/1981 issue par l'ancien Conseil populaire du département de Bihor pour «*la population compacte de la pivoine officinale banatique – Paeonia officinalis, var. banatica*» (Marossy, 1981, p. 267). Par la Loi no. 5/2000, le territoire de la réserve est de 15 ha et se trouve tout près de la limite du département de Bihor avec le département d'Arad, à 20 km à l'ouest de la ville de Beiuș. La colline Păcău a une altitude maximale de 450 m et fait partie des Collines de Crișana. Les habitants l'appellent «*la réserve sur la colline Borzului ou la colline Cireșului*». En 1953, *Flora României [La flore de Roumanie]* (vol. II) mentionne l'existence de cette pivoine à Dumbrăvița de Codru, un autre village proche de la réserve.

La première preuve de l'existence de la pivoine dans la région a été apportée par Paucă en 1940–1941, qui l'a identifiée dans une forêt de hêtre pâturée à Dealul Bujorul (679 m d'altitude maximale), les pivoines étant alors abondantes, en touffes d'environ 1 mètre carré. En 1978, Marossy n'identifiait plus de pivoines sur cette colline, sinon à environ 2 km de celle-ci sur la colline d'Urmezău (689 m d'altitude maximale), située à 2,5 km au sud de la colline de Păcău. Dans la forêt de hêtre de cette colline, la pivoine poussait «*en abondance, formant des groupes de 5 à 6 plantes*» (Marossy, 1978, pp. 456–457). Après l'identification des pivoines par Marossy, en 1977–1978 et jusqu'à la formalisation de la réserve en 1981, l'ancienne Inspection forestière de Bihor, à travers le service forestier de Beiuș, «*a accepté la réserve sous le régime de protection provisoire d'une superficie de 8 ha, où la population de pivoines est en densité maximale*» (Marossy, 1978, p. 457).

Sur la colline de Păcău, la pivoine est une plante chalcophile, apparaissant en lisière et dans les clairières d'une forêt de chênes xérophiles. Dès 1978, Marossy avait apprécié que les pivoines aient «*une abondance massive et vigoureuse*» (p. 452). Ils se trouvent sur le versant sud-ouest dans l'association *Cytisus nigricantis-Quercetum cerris* Boșcaiu *et al.*, 1966 (Marossy, 1978). Sur le versant est de la colline, les pivoines sont plus rares, elles sont plus petites en hauteur et la couleur des pétales est plus claire.

En 2012, lorsque la végétation sèche autour de la colline a été incendiée, il y avait le risque que les pivoines disparaissent, mais, en effet, il en reste moins.

Ainsi, la pivoine officinale banatique sur la colline de Păcău est d'intérêt phytogéographique exceptionnel, aussi qu'un vestige phytohistorique important. Cependant, même si elles poussent dans un endroit plus difficile à atteindre, il y a des habitants qui cueillent les fleurs (comme ce fut le cas en 2020).

3.6. « La réserve de pivoines de l'Académie » (la forêt de Călugăreasca, département d'Olt)

Elle a été délimitée dans la forêt de Călugăreasca, étendue sur plusieurs centaines d'hectares, entre la ville de Dragănești-Olt et le village de Crăciunei. Les pivoines (*Paeonia peregrina*) ont une affinité surtout pour les chênes pubescents et moins pour le chêne chevelu. Elles apparaissent sur environ 80 ha (Fig. 5), y compris dans certains secteurs à robinier faux-acacias.



Fig. 5 – Pivoines dans la forêt de Călugăreasca (département d'Olt).

L'espèce a été signalée en 1972 par Ciobanu, qui avait proposé la création d'une réserve sur 3,5 ha. C'était par la Décision no. 5/1995 du Conseil départemental d'Olt que la réserve de 54,9 ha a été formalisée (Ciobanu *et al.*, 2011), une superficie également maintenue par la Loi no. 5/2000. Elle est située à 128–129 m d'altitude, dans la plaine de Boian.

C'était toujours Ciobanu, mais en 1993, qui a averti que *«récemment, cette plante a connu un déclin inquiétant, dû à plusieurs causes: le défrichement d'une grande partie de la forêt et le remplacement par des plantations de faux-accacia, le pâturage excessif, la cueillette et la vente de fleurs qui ont un aspect particulièrement attractif, notamment lors des célébrations organisées en forêt; la récolte de racines tubérisées par les habitants des communes voisines pour les planter dans leurs propres jardins»* (p. 37–38).

Dans ces dernières années, on a même remarqué que le nombre de parterres de fleurs avait diminué, tandis que d'autres avaient complètement disparu. La «Fête de la Pivoine» est organisée en forêt depuis avant 1990.

Le lac Bujorul existait également à proximité (près du village d'Alimănești, dans la commune d'Izvoarele). À ce sujet, à la fin du XIXe siècle, Alessandrescu et Sfințescu ont mentionné le fait qu'il était nommée ainsi *«d'après cette plante appelée pivoine, qui poussait à l'état sauvage sur une grande surface autour du lac»* (1896, p. 31).

3.7. La réserve Pădurea Troianu (département de Teleorman)

Pour la protection de la pivoine (*Paeonia peregrina*), cette réserve a été créée sur 71 ha par la Décision du Gouvernement Roumain no. 2151/2007. Elle est située entre les villages de Troianu et Vatra, à proximité de la vallée d'Urlui, et est appelée Cornetu par les habitants. Elle se trouve à 100–104 m d'altitude, également dans la plaine de Boian. L'arbre dominant dans la Forêt de Troianu est le chêne

chevelu. Il y a eu également des cas où de nombreuses pivoines ont été arrachées par les habitants. Le 26 avril 2021, il y a même eu un acte de vandalisme, lorsque des sacs de pivoines ont été volés avant la floraison.

4. AUTRES RÉSERVES OÙ L'ON ROUVE DES PIVOINES

Elles se trouvent au sud du Plateau moldave et du Plateau du Dobroudja.

4.1. La réserve de la forêt de Hagieni (département de Constanța)

La réserve reçoit ce statut par la Décision no. 935/1962 de l'ancien Conseil populaire régional de Dobroudja et par la Décision no. 425/1970 du Conseil populaire du département de Constanța, ayant une superficie de 392,9 ha (qui a également été maintenue par la Loi n° 5/2000). La forêt se trouve à 14 km au sud-ouest de Mangalia. Parmi les éléments floristiques protégés, on trouve également deux espèces de pivoines – la pivoine de steppe (*Paeonia tenuifolia*) et la pivoine peregrina (*Paeonia peregrina*) (Ionescu-Țeculescu, Cristurean, 1967). On les trouve dans les clairières forestières, entre 30 et 70 m d'altitude, sur les plateaux et les petites pentes, dans les bois de chênes pubescents et de chênes pedunculiflores. Dès 1988, Bîndiu et Stoiculescu avaient constaté la diminution des populations de pivoines suite à la dégradation des forêts.

4.2. La réserve Fântânița-Murfatlar (département de Constanța)

Cette réserve a également été établie par la Décision no. 935/1962 du Conseil populaire régional de Dobroudja, ayant 66,4 ha, territoire également maintenu par la Loi no. 5/2000. Parmi les espèces protégées figure la pivoine de steppe (*Paeonia tenuifolia*), que l'on trouve surtout sur les pentes (Dihoru, 1965). Mais, la situation de la réserve est critique, car elle est «*fortement affectée par le pâturage intensif*» (Bavaru *et al.*, 2007, p. 466). Elle est située à 20 km à l'ouest de Constanța.

4.3. La réserve Pădurea Gârboavele (département de Galați)

La réserve se trouve sur le territoire de la commune de Tulucești, à 15 km au nord de Galați. Elle a été déclarée parc forestier par la Décision du Conseil des ministres de Roumanie no. 22/1964, puis réserve forestière sur 100 ha selon la Décision no. 160/1977 du Conseil populaire du département de Galați (Geacu, 2001). Sur la base de la Décision no. 46/1994 du Conseil départemental de Galați, la superficie de la réserve a été augmentée à 230 ha (également reconfirmée par la Loi n° 5/2000), ce qui représente 57,5% de l'étendue de la forêt.

Parmi les espèces protégées d'intérêt phytogéographique, on trouve également la pivoine peregrina (*Paeonia peregrina*) qui apparaît dans les clairières des bois de chênes pubescents (qui ont un indice de couverture de 0,5 à 0,6), à des altitudes de 75 à 120 m. En raison de l'état de réserve forestière, les peuplements de chênes pubescents occupent encore une part importante (41%) de la surface totale. Du point de vue phytocénologique, les pivoines appartiennent à l'association Lathyro collini-Quercetum pubescentis Klika, 1932, dans la sous-association paeonietosum peregrinae Sârbu 1978 (Sârbu *et al.*, 1997).

4.4. La réserve de la forêt d'Esechioi (département de Constanța)

La réserve a été créée par la Décision no. 31/1980 du Conseil populaire du département de Constanța sur 26 ha (dans la commune d'Ostrov). La surface a également été consacrée par la Loi no. 5/2000. Elle est située à 30 km au sud de Călărași. Parmi les espèces protégées figure la pivoine peregrina (*Paeonia*

peregrina) (Mititelu *et al.*, 1993), présente dans la partie de la forêt située vers le lac Bugeac, sur le versant vallonné (50–100 m d'altitude) dans des groupements de chêne chevelu dans lesquelles on trouve aussi quelques exemplaires des chênes pubescents. Mais actuellement, les pivoines sont en voie de disparition.

4.5. La réserve de la forêt de Pogănești (département de Galați)

Elle a été créée par la Décision no. 46/1994 du Conseil départemental de Galați et confirmée par la Loi no. 5/2000. Le secteur protégé s'étend sur 33,5 ha (7% de la superficie forestière), les pivoines sont présentes à 100-200 m d'altitude, dans les groupements de chêne pubescent (*Quercus pubescens*) (dans la commune de Suceveni), à 20 km au nord-ouest de Târgu Bujor.

4.6. Les réserves du département de Tulcea

Dans la réserve de Karasan-Teke (dans la commune d'Izvoarele) se trouve la pivoine de steppe (*Paeonia tenuifolia*) (244 ha selon la Décision du Gouvernement Roumain n° 2151/2004). Dans celle sur la colline de Bujorului, créée par la Loi n° 5/2000 sur 50,8 ha à 30 km de Tulcea (228 m d'altitude maximale), ce qui est spécifique c'est l'association Paeonio peregrinae-Carpinetum orientalis Donița 1970, où la pivoine compte des «nombres importants» (Petrescu *et al.*, 2006, p. 30).

Il y a aussi des pivoines (*Paeonia peregrina*) sur la «montagne» (en fait la colline) Consul (333 m d'altitude maximale), la réserve étant également créée par la Décision du Gouvernement Roumain no. 2151/2004. Elle compte 328 ha et se trouve au sud-ouest d'Izvoarele.

4.7. La réserve Gura Dobrogei (département de Constanța)

La réserve a été créée sur 243 ha par la Décision du Gouvernement Roumain no. 1143/2007, près de la commune de Târgușor. Sur le terrain vallonné (50–115 m d'altitude) dans la proximité de la grotte Gura Dobrogei, les pivoines (*Paeonia tenuifolia*), des plantes chalcophiles dans ce cas, ont été signalées par Andrei et Popescu en 1966. Ensuite, Horeanu a mentionné que «la plus belle aire de la Dobrogee avec *Paeonia tenuifolia* nécessite la protection de la zone de 50 ha de pâturage située sur la rive droite du ruisseau Casimcea, entre les localités de Gura Dobrogei et Palazu Mic» (1975, p. 21). Près de Palazu Mic, des pivoines ont été identifiées sur le versant de la vallée du Sitorman (affluent de la Casimcea). L'association caractéristique est Koelerio degeni–Thymietum zygioidis var. avec *Paeonia tenuifolia* Burduja et Horeanu 1973 ined. (Horeanu, 1975). Elle est située à 35 km au nord-est de Constanța.

5. AUTRES FORÊTS AUX PIVOINES AU SUD DE LA MOLDAVIE

La pivoine peregrina (*Paeonia peregrina*) a existé et existe encore dans d'autres massifs forestiers, plus grands ou plus petits, du département de Galați. Les aires de pivoines sont situées sur des versants principalement exposés à l'est et au sud, ou sur des plateaux, à des altitudes comprises entre 43 et 255 m.

Les Collines de Covurlui. Ici, basé sur des recherches de la fin des années 1970, Sârbu (1982) a mentionné la présence de pivoines dans les forêts de Rediu Vâsc (commune de Suceveni), Coasta Covurluiului (près de Crăiești), Lunca et Zărnești (commune de Jorăști), et l'apparition sporadique dans les forêts Pășcanița (commune de Fârțânești) et Strâmbele (commune de Vlădești).

Geacu (2002) rappelait l'existence de cette espèce dans les forêts: Rediu Dogaru (commune de Băneasa), Rediu Vasilache, Valea Gavos et Covurlui de Sus (commune de Jorăști), ou Găunoasa (commune de Smulți).

Dans toutes ces forêts, les pivoines ont une affinité pour les groupements de chênes pubescents, qui sont très claires (dans la forêt de Zărnești, l'indice de couverture est de 0,6–0,8). En 1978, au sein

de l'association *Lathyro collini-Quercetum pubescentis* Klika, 1932, Sârbu a identifié une sous-association (*Paeonietosum peregrinae* subass. *nova*) dans laquelle la pivoine est une espèce caractéristique et différentielle.

Néanmoins, en raison de la faible productivité, les chênes pubescents ont été remplacés par des faux-acacias et les pivoines ont également disparu. Il existe aussi des cas dans lesquels des pivoines rares ont été conservées parmi des faux-acacias. Par exemple, dans la forêt de Găunoasa, les pivoines se trouvaient dans les clairières entourées de chênes pubescents. Si, en 1953, les groupements de chênes pubescents comptaient 70%, en 1979 ils furent complètement défrichés, remplacés par des faux-acacias. Mais les pivoines ont survécu dans des buissons, même parmi les faux-acacias. Autrefois, les enfants de l'école de Smulți venaient faire des excursions dans cette forêt, comme ils le font aujourd'hui ceux de l'école de Corni, qui non seulement regardaient les pivoines, mais les cueillaient aussi pour les rapporter à la maison.

Dans les forêts de Pogănești et Zărnești, les pivoines apparaissent également dans l'association *Cotino-Quercetum pubescentis* Soó 1931, et à Zărnești aussi dans l'association *Quercetum pedunculiflorae* Borza 1937.

Il y avait aussi des pivoines dans la forêt de Pârlești (dans le village de Mândrești), dans les rares bosquets de chênes pubescents (par exemple, en 1996, il n'en restait que 3 touffes car ils étaient alors broutés par les moutons !). Quelques-unes ont survécu jusqu'en 2011 parmi les faux-acacias qui ont remplacé les chênes pubescents. Après cette année, les pivoines ont disparu.

Dans la forêt de Călugărița (commune de Fârțanești), dans les bosquets de chênes pubescents et même parmi les buissons de *Crataegus monogyna*, les pivoines forment de rares bouquets, comptant environ 1.500 à 2.000 spécimens (A. Oprea – in verbis).

La Haute Plaine de Covurlui. En 1952, Borza a identifié des pivoines *peregrina* (*Paeonia peregrina*) dans les forêts de Bălțatu (commune de Slobozia Conachi), Plevna (=Valea Bisericii, commune de Reditu), Căligar-Cuca, ainsi que dans les bosquets dominés par le chêne pubescent (association *Quercetum pubescentis* Borza 37). Pour des raisons d'efficacité économique, la plupart des chênes pubescents ont été remplacés aussi par des faux-acacias. Par exemple, en 1966, dans toute la Plaine de Covurlui, les superficies à chêne pubescent pur ou dominant occupaient 1.102 ha, mais trois décennies plus tard, leur surface était tombée à 464 ha (dans la forêt de Valea Bisericii la diminution a été extrêmement sévère – de 419 ha à seulement 33 ha dans la même période) (Pătrașc, Geacu, 1995).

Les pivoines se trouvent dans les clairières et dans les forêts de Mogoș (=Mâțele, commune de Scânteiești, Fig. 6), Băleni (commune de Băleni) et Rareș (commune de Fârțanești). Dans la forêt de Bălțatu, en 1999, les pivoines étaient plus nombreuses et regroupées, tandis qu'aujourd'hui elles sont très rares, dispersées parmi les faux-acacias. Dans les forêts de Băleni et Rareș, dans la période 1984–1999, les pivoines étaient plus nombreuses, devenant plus rares par la suite. Par contre, dans la forêt de Mogoș elles sont assez communes.



Fig. 6 – Pivoines dans une clairière entourée de faux-acacias dans la forêt de Mâțele (commune de Scânteiești, département de Galați).

La pivoine peregrina (*Paeonia peregrina*) était également présente dans **la plaine de Tecuci**, dans la forêt de Iazu lui Iepure (Oprea, 2021). En 2021, il y avait encore 3 touffes au même endroit, mais aujourd'hui ils n'existent plus.

Cette plante est protégée dans tout le département conformément à la Décision no. 46/1994 du Conseil départemental de Galați.

6. AUTRES AIRES AVEC DES PIVOINES EN DOBROUDJA

La pivoine peregrina existe également dans la forêt de Flamurgea, au nord de Deleni (département de Constanța), parmi des bosquets de chêne chevelu et chêne pubescent (Fig. 7). La surface sur laquelle on trouve des pivoines est d'environ 70 ha, à 50–100 m d'altitude. Mais les pivoines apparaissent également parmi les faux-acacias.

La pivoine peregrina (*Paeonia peregrina*) a aussi été identifiée près de Niculițel (département de Tulcea) par Borza (1958).

Les pivoines se trouvent également dans les clairières situées au sud-est du village d'Enisala (département de Tulcea) sur un relief plat, à une altitude de 100-165 m. Au sud-est de Greci (département de Tulcea), à la limite des Monts Măcin, on peut les rencontrer à 280-300 m d'altitude.

Des touffes de pivoines dans les clairières et parmi les bosquets se trouvent également au sud/sud-est du village de Fântâna Mare (département de Tulcea), à des altitudes de 175 à 200 m. Une « fête de la pivoine » est aussi organisée ici.



Fig. 7 – Pivoines dans les bosquets de chêne chevelu et de chêne pubescent dans la forêt de Flamurgea (département de Constanța).

Pour le plateau de Casimcea, Horeanu (1976) mentionne l'existence de la pivoine peregrina dans les régions d'Altân Tepe, Vasile Alecsandri, Războieni, Sâmbăta Nouă et Topolog dans les départements de Tulcea aussi qu'à Mireasa (département de Constanța), sur des plateaux ou des pentes légèrement inclinées. Les pivoines se trouvent à 100-280 m d'altitude et dans les clairières qu'elles couvrent de 35 à 70%. Les pivoines ont été attribuées aux associations *Querco pedunculiflorae-Tilio tomentosae* Doniță 1970 et *Galio dasypodi-Quercetum pubescentis* Doniță 1970. Dans cette dernière, la pivoine atteint la dominance en séparant la sous-association *paeonietosum peregrinae nova* (Horeanu, 1976), notamment dans les bosquets avec peu de consistance ou des roches exposées (Horeanu, 1975, 1976).

Dans le plateau de Babadag, comme au nord du plateau de Casimcea, la pivoine peregrina est présente dans l'étage des forêts xérothermales (sub-méditerranéennes) au sein de l'association *Paeonio peregrinae-Carpinetum orientalis* Doniță 1970.

7. LA PIVOINE DU DÉPARTEMENT DE MEHEDIŢI

Roman (1974) a mentionné la présence de la pivoine de steppe (*Paeonia tenuifolia*) sur la colline de Crihala vers le village de Breznița-Ocol, et de la pivoine daurique (*Paeonia daurica*) sur la montagne Ciocanu-Drumul Hoțesc (Vârciorova), toutes deux près de Drobeta-Turnu Severin.

Par la Décision no. 18/1980 du Conseil populaire du département de Mehedinți, une réserve a été créée pour la protection de la pivoine (*Paeonia peregrina*) sur 189 ha dans la forêt de Punghina, à l'ouest de la commune du même nom. Située à une altitude de 90–100 m, la forêt s'étend sur 424 ha, composée de chêne chevelu, chêne de Hongrie, de chêne pedunculiflore et de chêne pubescent (Golea, 2000). En 1995, il y avait encore des pivoines, mais à cause de l'invasion de l'aubépine monogyne (*Crataegus monogyna*), en 1999–2000 les pivoines avaient disparu, la réserve n'apparaît donc plus dans la Loi no. 5/2000.

8. AUTRES ENDROITS AVEC DES PIVOINES DANS LE PAYS

La pivoine peregrina (*Paeonia peregrina*) est également présente en quelques spécimens dans la forêt de Bălăceanu (commune de Zorleni) dans le département de Vaslui (Vartolomei, Râclea, 2006). Sur le territoire du département de Dolj, Buia et Maloș (1963) ont mentionné l'existence de cette espèce aussi dans les forêts de Verbița, Verbicioara et Vârtop, toutes proches de la réserve de Plenița.

La pivoine daurique (*Paeonia daurica*) a été mentionnée, dans le passé, dans la zone subcarpatique au nord-ouest de Buzău (Salcia – Plaiul Sărății et le Monastère de Ciolanu – Dealul Poiana Rotundă, commune de Tisău), mais elle n'a été retrouvée que près de Sărata Monteoru (Pavel, 1998), à 400–500 m d'altitude.

La pivoine officinale banatique (*Paeonia officinalis. var. banatica*) a aussi été observée à Baziaș et Moldovița (département de Caraș-Severin), Lugoj et Buziaș (département de Timiș) (*Flora R.P.R.*, 1953, Rugină, Mititiuc, 2003).

La pivoine de steppe (*Paeonia tenuifolia*) a été identifiée comme une nouvelle espèce dans la flore de la Moldavie, dans un bois de chênes de sylvestre au sud du village de Văleni (commune de Viișoara, département de Vaslui), à 250 m d'altitude (Mititelu, 1970).

9. TOPONYMES LIÉS À LA PIVOINE

La présence de pivoines, dans le passé ou même dans le présent, se reflète également dans la toponymie des lieux («bujor» = pivoine).

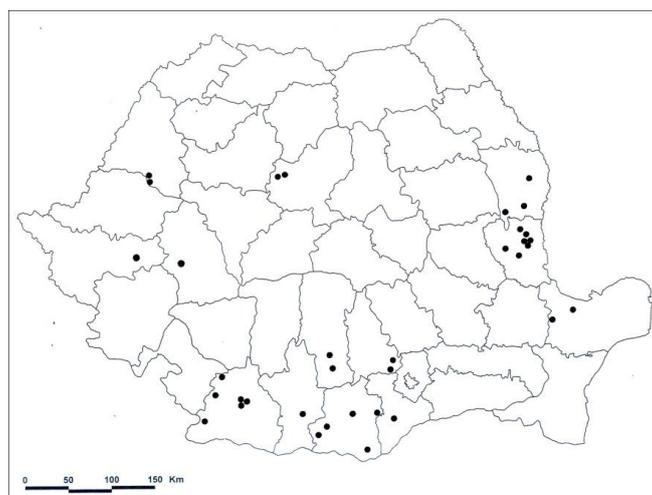


Fig. 8 – La répartition géographique des toponymes liés à la pivoine en Roumanie.

Nous avons identifié de tels toponymes dans les 13 départements suivants (Fig. 8):

- *Argeș*: Bujor (colline dans la commune de Călinești), Bujoreni (village dans la commune de Buzoești);
- *Bihor*: la colline Bujorul et le sommet Bujoruța (commune de Șoimi);
- *Dâmbovița*: Bujoreanca (village dans la commune de Cornești), Bujoreanca (village, à présent inclus dans Tărtășești);
- *Dolj*: Bujor (village, colline et ruisseau dans la commune de Vârvoru de Jos), Bujora (forêt dans la commune de Seaca de Pădure), Bujor (colline dans la commune d'Argetoiaia), Bujoru (quartier du village de Hunia dans la commune de Maglavit);
- *Galați*: Bujor (ruisseau, les Collines de Covurlui), Târgu Bujor (ville composée de Bujor-Sat et Bujor-Târg), Bujoru (forêt au sud de Matca), Bujorești (colline à l'est de Cudalbi), Bujorul (forêt au nord de Târgu Bujor), Bujorul (colline entre les ruisseaux de Bujor et Covurlui, au nord de Târgu Bujor);
- *Giurgiu*: Valea Bujorului (village dans la commune d'Izvoarele);
- *Hunedoara*: Bujoru (village dans la commune de Dobra);
- *Mureș*: Bujor-Hodaie (village dans la commune de Zau de Câmpie), Bujor (village dans la commune de Miheșu de Câmpie);
- *Olt*: Bujorul (petit lac, village d'Alimănești, commune d'Izvoarele);
- *Teleorman*: Bujoru (commune), Bujoru (village dans la commune de Călmățui), Bujoreni (commune), Măgura Bujorului (commune de Slobozia Mândra), Bujorești (ancien village près d'Antonești, dans la commune de Călinești);
- *Timiș*: Bujor (ancien nom du village de Traian Vuia dans la commune du même nom);
- *Tulcea*: Dealul Bujorilor (au sud-ouest de Niculițel), Bujoarele (colline dans la commune de Turcoaia);
- *Vaslui*: Bujoru (colline dans la commune d'Ivești), Vâlceaua Bujorului (près de Deleni, dans la commune de Hoceni), Bujoreni (ancien village dans la commune de Zorleni).

La répartition de ces toponymes est généralement corrélée à la répartition actuelle des espèces de pivoines dans le pays.

10. CONCLUSIONS

Composante de la biodiversité, la pivoine est devenue la fleur nationale de la Roumanie par la Loi no. 285 de l'année 2022. En tant que plante spontanée, on la trouve dans peu d'endroits, mais dans toutes les provinces de Roumanie.

Parmi les quatre espèces, les noyaux les plus peuplés du pays sont ceux de la pivoine peregriana (*Paeonia peregrina*). La pivoine de steppe (*Paeonia tenuifolia*) a le caractère d'une relique avec un «âge» de 10.000 ans (Opriș, 1990), tandis que la pivoine officinale banatique (*Paeonia officinalis*, var. *banatica*) a été apprécié comme taxon subendémique. Les pivoines sauvages, comme les appellent aussi les habitants locaux, ont une affinité particulière pour les forêts de chênes pubescents et de chênes chevelus, des phytoéléments héliophiles subméditerranéens, qui poussent dans des conditions de xéricité prononcée. Mais, bien que précieuses d'un point de vue floristique et phytogéographique, ces espèces arboricoles ayant peu d'importance économique, ont été maintes fois coupées et remplacées le plus souvent par des faux-acacias, de sorte que les pivoines ont disparu de vastes surfaces forestières. Cependant, un fait atypique pour cette espèce, il y avait aussi des cas où des pivoines ont survécu parmi des plantations claires de faux-acacias.

C'est aussi à cause du pâturage dans les forêts que les pivoines disparaissent. Certaines agglomérations ont été et sont encore touchées par la cueillette de fleurs à des fins commerciales. Dans

le même temps, l'organisation dans certains endroits, après 1970, des « fêtes de la pivoine » a déclenché des actions négatives sur les pivoines, à cause d'une pression touristique excessive (cuillette, piétinement, etc.).

La diminution de la population, mais aussi la valeur phytogéographique (et, dans certains cas, phytohistorique) des 4 espèces de pivoines, a nécessité la création d'aires protégées spécialement pour elles. La première réserve pour la protection de cette plante a été créée en 1932 dans la plaine de Transylvanie (Zau de Câmpie, département de Mureș). Plus tard, d'autres furent créés pour la protection de la pivoine, dans les départements de Giurgiu, Galați, Dolj, Bihor, Olt et Teleorman. Parallèlement, les pivoines sont également protégées dans d'autres réserves floristiques, forestières ou mixtes d'autres départements. En créant des réserves naturelles, la survie des pivoines dans certains départements ou régions a été assurée.

Actuellement, la superficie des 9 réserves créées spécifiquement pour la protection des pivoines est de 575,8 ha, et la superficie où les pivoines sont protégées avec d'autres espèces est de 1.614,6 ha. Sur de petites aires, les pivoines apparaissent également dans le parc naturel de Comana, au sud de Bucarest, et dans le parc national des Monts Măcin (au nord-ouest de Dobroudja). Ainsi, la protection de la pivoine contribue à la conservation du patrimoine génétique floristique de la Roumanie. Dans le sud de la Moldavie et en Dobroudja, de nouvelles associations ou sous-associations de pivoine ont été identifiées et décrites. Dans le sud de la Moldavie (département de Galați) et au nord du plateau de Casimcea (Dobroudja), on peut même parler de « métapopulations » (« des populations de populations », un ensemble de populations locales) uniquement pour la pivoine peregriana (*Paeonia peregrina*).

L'écart d'altitude à laquelle la pivoine peregriana a été signalée se trouve entre 30 et 300 m, pour la pivoine de steppe entre 30 et 410 m, tandis que la pivoine officinale banatique et la pivoine des montagnes sont présentes aux plus hautes altitudes (400–600 m). En même temps, la température moyenne pluriannuelle de l'air pendant la période de floraison varie entre 16 et 21°C.

Les pivoines sont des espèces vulnérables et rares, inscrites sur la Liste rouge des plantes supérieures de Roumanie. Leur image se trouve sur des tissus traditionnels roumains, sur certaines pièces de céramique, elles sont mentionnées dans les contes de fées, dans les chants ancestraux, etc.

Les aires où l'on trouve la pivoine comprennent 3 zones de végétation: la steppe (telles que Hagieni, Fântânița, Gârboavele), la silvosteppe (telle que Roșcani) et les forêts de feuillus xéothermales (telles que Plenița, Comana, Esehioi, Dealul Păcău). Par exception, la pivoine officinale banatique apparaît même dans les hêtraies (comme à Bihor). Dans leur ensemble, elles appartiennent aux régions biogéographiques des steppes et de l'Europe continentale.

RÉFÉRENCES

- Alessandrescu, C., Sfințescu, I. (1895), *Dicționar geografic al județului Olt*, Tipografia și Fonderia de Litere Thoma Basilescu, București, 312 p.
- Andrei, M., Popescu, A. (1966), *Contribuții la studiul florei și vegetației din rezervația naturală "Gura Dobrogei"*, Ocrotirea Naturii, **10**, 2, București, pp. 163–176.
- Bavaru, A., Godeanu, S., Butnaru, Gallia, Bogdan, A. (2007), *Biodiversitatea și ocrotirea naturii*, Edit. Academiei Române, București, 580 p.
- Belei, Fraga, Voinea, Florica (1971), *Considerații asupra ocrotirii naturii. Rezervația "Bujorul românesc" din Pădurea Pleniței*, Studii și Cercetări, Comitetul de Cultură al Județului Dolj, Craiova, pp. 193–199.
- Bindiu, C., Stoiculescu, C. (1988), *Dezechilibre și impacturi antropice în rezervația naturală Pădurea Hagieni*, Ecologie și protecția ecosistemelor, **6**, București, pp. 206–212.
- Bobârnac, B., Popescu, M., Cârțu, D. (1984), *Rezervații și monumente ale naturii din Oltenia*, Edit. Sport-Turism, București, 215 p.
- Borza, A. (1958), *Contribuții la flora și vegetația din răsăritul României*, Contribuții Botanice, Grădina Botanică Cluj, pp. 127–158.

- Boșcaiu, N. (1983), *Situația populației de bujor stepic (Paeonia tenuifolia) de la Zau de Câmpie*, Ocrotirea Naturii și a Mediului Înconjurător, **27**, 2, București, pp. 153.
- Boșcaiu, N., Coldea, G., Horeanu, C. (1994), *Lista Roșie a plantelor vasculare dispărute, periclitare, vulnerabile și rare din flora României*, Ocrotirea Naturii și a Mediului Înconjurător, **38**, 1, București, pp. 45–56.
- Buia, A., Maloș, C. (1963), *Ocrotirea naturii în Oltenia*, Craiova, 39 p.
- Cetățeanu, I., Hinoveanu, I., Trăistaru, Elisabeta (coord.) (1981), *Județul Dolj*, Edit. Sport- Turism, București, 310 p.
- Ciobanu, N. (1972), *Monumente ale naturii în județul Olt*, Studii și Cercetări, Comitetul de Cultură al Județului Gorj, Tg. Jiu, pp. 63–69.
- Ciobanu, N. (1993), *Rezervații și monumente ale naturii din județul Olt*, Edit. Didactică și Pedagogică, București, 60 p.
- Ciobanu, N., Croitoru, I., Talos, I. (2011), *Ocrotirea și conservarea naturii în județul Olt*, Edit. Sitech, Craiova, 205 p.
- Ciocârlan, V. (2009), *Flora ilustrată a României*, Edit. Ceres, București, 1143 p.
- Cristea, V. (1995), *La conservation de la nature en Roumanie*, Universită degli studi, Camerino, 105 p.
- Danciu, M., Gurean, D., Andreica, A. (2007), *Plante vasculare periclitare, vulnerabile și rare din flora României*, Edit. Silvică, București, 258 p.
- Dihoru, G., Țucra, I., Bavaru, A. (1965), *Flora și vegetația rezervației Fântânița din Dobrogea*, Ocrotirea Naturii, tom 9, nr. 2, București, pp. 167–184.
- Doniță, N. (1969), *Pădurile Dobrogei ca fenomen geografic*, Studii geografice asupra Dobrogei, București, pp. 133–138.
- Doniță, N., Popescu, A., Paucă-Comănescu, Mihaela, Mihăilescu, Simona, Biriș, I. (2005), *Habitatele din România*, Edit. Tehnică Silvică, București, 496 p.
- Geacu, S. (2001), *Ocrotirea naturii în județul Galați – etape și realizări*, Analele Universității ”Spiru Haret”, ser. Geografie, **4**, București, pp. 129–136.
- Geacu, S. (2002), *Colinele Covurluiului – Potențial ecologic, comunități biologice, modificarea antropică a peisajului geografic*, Edit. Univers Enciclopedic, București, 338 p.
- Ghișă, E. (1962), *Rezervația botanică de la Zaul de Câmpie*, Ocrotirea Naturii, **6**, București, pp. 11–30.
- Golea, C., Pleniceanu, V. (2000), *Caracterizarea geografică a ariilor naturale protejate și monumentele naturii din județul Mehedinți*, Analele Universității din Craiova, ser. Geografie, **III**, pp. 97-104.
- Gugu, Elena-Daniela (2013), *Arii protejate din Oltenia*, Craiova, 82 p.
- Horeanu, C. (1975), *Studiul florei și vegetației Podișului Casimcea*, Rezumatul tezei de doctorat, Facultatea de Biologie-Geografie, Universitatea ”Al. I. Cuza” Iași, 24 p.
- Horeanu, C. (1976), *Vegetația lemnoasă din Podișul Casimcea*, Peuce, seria Botanică, **V**, Muzeul Delta Dunării, Tulcea, pp. 347–354.
- Ionescu-Țeculescu, Venera, Cristurean, I. (1967), *Cercetări floristice în rezervația naturală Pădurea Hagieni*, Ocrotirea Naturii, **11**, 1, București, pp. 25–36.
- Marossy, Ana (1978), *Prezența bujorului bănățean (Paeonia officinalis L. ssp. banatica (Roch.) Soó) în Munții Codru Moma*, Nymphaea-Folia Naturae Bihariae, **VI**, Muzeul Țării Crișurilor, Oradea, pp. 453–458.
- Marossy, Ana (1981), *Ocrotirea monumentelor naturii și a rezervațiilor naturale din județul Bihor*, Ocrotirea Naturii și a Mediului Înconjurător, **25**, 2, București, pp. 267–268.
- Marossy, Ana (1984), *Din preocupările privind ocrotirea naturii în Bihor*, Crisia, **XIV**, Muzeul Țării Crișurilor, Oradea, pp. 615–626.
- Mititelu, D. (1970), *Contribuții la studiul geobotanic al pădurilor și zăvoaielor din Depresiunea și Colinele Elanului*, Analele Științifice ale Universității ”Al. I. Cuza”, **IIa**, 2, Iași, pp. 323–330.
- Mititelu, D., Parincu, Mariana, Gheorghică, Claudia (1993), *Flora rezervațiilor forestiere Canaraua Fetei și Esecioi din Dobrogea de sud-vest*, Studii și Cercetări, Ser. Biologie-Muzeologie, **VII**, Muzeul de Științe Naturale Piatra Neamț, pp. 31–36.
- Mohan, G., Ielenicz, M., Pătroescu, Maria (1986), *Rezervații și monumente ale naturii din Muntenia*, Edit. Sport-Turism, București, 208 p.
- Muică, Cristina (1983), *Monumentele naturii*, în Geografia României, vol. I (Geografia fizică), Edit. Academiei R. S. România, București, pp. 586–591.
- Muică, Cristina, Sencovici, Mihaela (2006), *Unele aspecte actuale și de perspectivă privind protecția covorului vegetal din România*, Geovalachica, **I**, Târgoviște, pp. 137–143.
- Muică, Cristina, Sencovici, Mihaela (2007), *Some aspects concerning the conservation of biodiversity*, Analele Universității ”Hyperion”, ser. Geografie, **VI-VII**, București, pp. 42–50.
- Nanii, Elena (1975), *Aspecte de vegetație din pădurea Plenița (jud. Dolj)*, Ocrotirea Naturii și a Mediului Înconjurător, **19**, 2, București, pp. 133–136.
- Neacșu, P., Scântei, L. (1969), *Monumente ale naturii și rezervații naturale din cuprinsul Municipiului București și județului Ilfov*, Natura, seria Biologie, **5**, București, pp. 74–79.
- Nicolae, E., B. (2009), *Rezervații și monumente ale naturii din județul Dolj*, Edit. Sitech, Craiova, 56 p.
- Oltean, M., Negrean, G., Popescu, A., Roman, N., Dihoru, G., Sanda, V., Mihăilescu, Simona (1994), *Lista Roșie a plantelor superioare din România*, Studii, Sinteze, Documentații de Ecologie, **I**, Academia Română – Institutul de Biologie, București, 52 p.
- Oprea, A. (2021), *Flora și vegetația Câmpiei Tecuciului*, Edit. Universității ”Al. I. Cuza” Iași, 596 p.

- Opriș, T. (1990), *Plante unice în peisajul românesc*, Edit. Sport-Turism, București, 159 p.
- Pavel, Mirela (1998), *Cartea verde a județului Buzău*, Buzău, 24 p.
- Paucă, Ana (1941), *Studiu fitosociologic în Munții Codru și Muma*, Academia Română – Studii și Cercetări, **LI**, București, 119 p.
- Pătrașcu, Adriana, Geacu, S. (1995), *Cercetări asupra pădurilor de stejar brumăriu și stejar pufos din Câmpia Covurluiului*, Buletinul Grădinii Botanice Iași, **5**, pp. 401–412.
- Pătrășcoiu, N., Toader, T., Scripcaru, G. (1987), *Pădurile și recrearea*, Edit. Ceres, București, 270 p.
- Păun, M., Maloș, C. (1971), *Importanța rezervațiilor botanice în studierea covorului vegetal și a landsaftului din Oltenia*, Studii și Cercetări, Comitetul de Cultură al Județului Dolj, Craiova, pp. 23–35.
- Păun, Șt., Păun, Elena (2007), *Pădurile și așezările umane din județul Giurgiu*, Edit. Cartea Universitară, București, 194 p.
- Pârvu, C. (1991), *Universul plantelor*, Edit. Enciclopedică, București, 598 p.
- Petrescu, M., Dinu, C., Cuzic, V., Panait, V. (2006), *Arii protejate din Dobrogea propuse de Institutul de Cercetări Eco-Muzeale Tulcea*, Delta Dunării – Studii și Cercetări de Științele Naturii și Muzeologie, **III**, Institutul de Cercetări Eco-Muzeale, Tulcea, pp. 25–40.
- Petrescu, M. (2007), *Dobrogea și Delta Dunării – conservarea florei și habitatelor*, Institutul de Cercetări Eco-Muzeale, Tulcea, 367 p.
- Pleniceanu, V., Tomescu, Viorica (2000), *The natural wild life reservation "Peony Glade" Plenița Forest*, Analele Universității din Craiova, ser. Geografie, **III**, pp. 87–92.
- Popescu-Zeletin, I. (sub. red.) (1971), *Cercetări ecologice în Podișul Babadag*, Edit. Academiei R.S. România, București, 404 p.
- Roman, N. (1974), *Flora și vegetația din sudul Podișului Mehedinți*, Edit. Academiei R.S. România, București, 222 p.
- Rugină, Rodica, Mititiuc, M. (2003), *Plante ocrotite din România*, Edit. Universității "Al. I. Cuza", Iași, 244 p.
- Sârbu, I. (1982), *Cercetări fitocenologice asupra pădurilor de silvostepă din bazinul Chinejii (jud. Galați)*, Culegere de studii și articole de biologie, Grădina Botanică a Universității "Al. I. Cuza" Iași, **2**, pp. 264–267.
- Sârbu, I., Oprea, A., Tănase, C. (1995), *Rezervația naturală pădurea Pogănești-Suceveni (jud. Galați)*, Buletinul Grădinii Botanice Iași, **5**, pp. 189–206.
- Sârbu, I., Oprea, A., Tănase, C. (1997), *Vegetația pădurii parc Gârboavele-Galați*, Buletinul Grădinii Botanice Iași, **6**, 2, pp. 311–332.
- Sălăgeanu, G., Bavaru, A., Fabritius, K. (1978), *Rezervații, monumente și frumuseți ale naturii din județul Constanța*, Constanța, 102 p.
- Scriban, A. (1939), *Dicționarul limbii românești*, Institutul de Arte Grafice Presa Bună, Iași, 1450 p.
- Ștefureac, T. (1953), *Ocrotirea unor plante rare pe cale de dispariție din flora R. P. R.*, Natura, **6**, București, pp. 46–55.
- Tighici-Iacomi, Flori-Rodica (2000), *Târgu Bujor – file de cronică*, Edit. Athena, București, 222 p.
- Toader, T., Nițu, C. (1976), *Invitație la drumeție*, Edit. Ceres, București, 231 p.
- Toniuc, N., Oltean, M., Romanca, G., Zamfir, Manuela (1992), *List of protected areas in Romania*, Ocrotirea Naturii și a Mediului Înconjurător, **36**, 1, București, pp. 23–33.
- Țopa, Sorana, Cogălniceanu, D. (1996), *Metapopulația – concept operațional în conservare*, Ocrotirea Naturii și a Mediului Înconjurător, **40**, 1-2, București, pp. 5–11.
- Vartolomei, F., Râclea, C. (2006), *Arii naturale protejate și monumente ale naturii din județul Vaslui*, Edit. MondoRO, București, 127 p.
- * * * (1943), *Tabloul monumentelor naturale din România declarate până la data de 1 ianuarie 1944*, Buletinul Comisiunii Monumentelor Naturii, nr. 1–4, București.
- * * * (1953), *Flora R. P. Române*, vol. II, Edit. Academiei R. P. Române, București.
- * * * (1986), *Rezervația Zau de Câmpie*, Ocrotirea Naturii și a Mediului Înconjurător, tom **30**, nr. 2, București, pp. 149.
- * * * (2000), *Legea nr. 5 privind aprobarea planului de amenajare a teritoriului național – secțiunea a III-a zone protejate*, Monitorul Oficial al României, nr. 152, București.
- * * * (2004), *Hotărârea Guvernului României nr. 2151 privind instituirea regimului de arie naturală protejată pentru noi zone*, Monitorul Oficial al României, nr. 38, București.
- * * * (2007), *Ordonanța de Urgență a Guvernului României nr. 57 privind regimul ariilor naturale protejate, conservarea habitatelor naturale, a florei și faunei sălbatice*, Monitorul Oficial al României, nr. 442, partea I, București.
- * * * (2007), *Hotărârea Guvernului României nr. 1143 privind instituirea de noi arii naturale protejate*, Monitorul Oficial al României, nr. 691, București.
- * * * (2013), *Catalogul habitatelor, speciilor și siturilor Natura 2000 din România*, Edit. Exclus Prod și Monitorul Oficial, București, 780 p.
- * * * (2022), *Legea nr. 285 privind declararea bujorului ca floare națională a României*, Monitorul Oficial al României, nr. 1041 din 27 octombrie, București.